

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°15 DU 02 MARS 2021
(réunion télématique)

SAISON 2020/2021

Présents :

Jean-Pierre MELJAC, Président de la CCS

Michel COZZI, Claude GANGLOFF, Gérald HENRY, Jérôme MIALON, Thierry MINSEN, Yves MOLINARIO, Patrick OCHALA, Emmanuel TURPINAT

Excusés :

Jacques TARRACOR, Bertrand LEYS (représentant DTN)

Assistent :

Nathalie LESTOQUOY (Responsable du Secteur Sportif), Boris DEJEAN (attaché de la CCS), Johan SOUMY (attaché à la CCO)

DOSSIER

Rencontre : EFA045 QUIMPER VOLLEY 29 / VOLLEY CLUB HARNES

- Le club du QUIMPER VOLLEY 29 a transmis par mail une demande modification au calendrier pour implanter la rencontre EFA045 opposant le QUIMPER VOLLEY 29 au VOLLEY CLUB HARNES le dimanche 14 mars à 17h.
- Le club du QUIMPER VOLLEY 29 ne pouvait pas utiliser le module de modification au calendrier car une autre de ses rencontres était implantée le samedi 13 mars 2021.

Compte tenu des éléments, la Commission Centrale Sportive décide :

- **Que conformément à l'article 11.5 du RGES, d'accepter la demande de modification au calendrier du club du QUIMPER VOLLEY 29 d'implanter la rencontre EFA045 opposant le QUIMPER VOLLEY 29 au VOLLEY CLUB HARNES à 17h.**

La Commission Centrale Sportive, rappelle que conformément à l'article 11.5 du RGES, cette décision ne peut être frappée d'appel devant la CFA.

REGLEMENTATION HUIS CLOS

La Commission Centrale Sportive suite à la demande de la Commission Centrale de Discipline travaille actuellement sur l'ajout d'un article dans le RPE COVID concernant le huis clos imposé par la crise sanitaire.

REPORT COVID

Rencontre : EMB096 CNM CHARENTON / CESSON VOLLEY SAINT-BRIEUC COTES D'ARMOR

Constatant :

- Que la rencontre EMB096 opposant le club du CNM CHARENTON au club du CESSON VOLLEY SAINT-BRIEUC COTES D'ARMOR a été annulée suite à un report COVID initié par le club du CNM CHARENTON.
- Que le calendrier des rencontres retours restantes est très chargé et que les possibilités de réimplantation de la rencontre EMB096 sont très restreintes.
- Que le samedi 13 mars 2021 le club du CNM CHARENTON se déplace à AVIGNON à l'occasion de la rencontre EMB098.
- Que sur le weekend du 13 et 14 mars 2021, le club du CESSON VOLLEY SAINT-BRIEUC COTES D'ARMOR est exempt lors de cette journée du championnat Elite.

Compte tenu des éléments, la Commission Centrale Sportive décide :

- **Que conformément aux articles 11.5 et 11.7 du RGES, la rencontre EMB098 AVIGNON / CNM CHARENTON sera avancée entre 14h et 16h afin de permettre au CNM CHARENTON de faire l'aller-retour dans la journée. Les deux clubs devront se mettre d'accord sur l'horaire de la rencontre.**
- **Que conformément aux articles 11.5 et 11.7 du RGES, la rencontre EMB096 opposant le club du CNM CHARENTON au club du CESSON VOLLEY SAINT-BRIEUC COTES D'ARMOR est réimplantée le dimanche 14 mars 2021 à 15h.**

La Commission Centrale Sportive, rappelle que conformément à l'article 11.5 du RGES, cette décision ne peut être frappée d'appel devant la CFA.

CALENDRIER ELITE

La Commission Centrale Sportive constate une légère augmentation des demandes de report COVID suite à la mise à l'isolement des joueurs dans les collectifs Elite masculins.

Afin d'éviter de libérer une date disponible pour la réimplantation de rencontre suite aux éventuels reports COVID, la Commission Centrale Sportive décide de déplacer la finale ALLER initialement prévue le samedi 1^{er} mai 2021 au samedi 8 mai 2021.

Ce qui signifie que :

- Le samedi 1^{er} mai 2021 devient une date disponible pour réimplanter des rencontres en cas de report COVID.
- Les finales entre le premier de la poule A et le premier de la poule B auront lieu :
 - o Finale ALLER, le samedi 8 mai 2021
 - o Finale RETOUR, le samedi 15 mai 2021 (*date inchangée*).

La Commission Centrale sportive est consciente que cela signifie potentiellement que des rencontres pourront se jouer après la dernière journée des matchs RETOUR. Mais la situation exceptionnelle oblige la CCS à s'adapter et à anticiper les éventuelles problématiques.

REFONTE DES CHAMPIONNATS ELITE

La Commission Centrale Sportive est en réflexion sur la refonte des championnats Elite féminins et masculins suite aux retours effectués par les clubs Elite. Plusieurs propositions d'aménagement et de modification réglementaire seront prochainement proposées au groupe de travail.

L'ensemble des membres de la Commission Centrale Sportive valide la date de la prochaine réunion qui aura lieu le vendredi 12 mars 2021 à 10h.

Fin de la réunion à 12h13

Le Président de la CCS
M. Jean-Pierre MELJAC

Le Secrétaire de Séance
M. Claude GANGLOFF